LE RESPECT POUR TOUS

Le respect est un concept optionnel pour certains.

FO Justice CP Le Havre dénonce fermement le comportement inacceptable d'un officier à l'encontre d'un technicien pénitentiaire, intervenu le 30 octobre 2026.

Les faits sont les suivants :
Le vendredi 30 octobre, un **technicien pénitentiaire** intervenait aux côtés d'une société privée pour sécuriser des organes de sécurité sur un bâtiment de détention : les caillebotis étant de plus en plus souvent dégradés. Faisant preuve de vigilance et de professionnalisme, il a procédé au retrait d'une échelle arrachée de son support ainsi que d'un pied de table. Ces objets auraient pu servir d'armes par destination contre le personnel ou de pieds-de-biche pour dégrader des équipements de sécurité.

Alors que toute personne douée de bon sens aurait félicité le technicien pour son initiative, ce dernier s'est vu reprocher le déclenchement d'une alarme, le tout sur un ton odieux par un officier : « la sécurité, c'est moi », « occupe-toi de tes soudures ».

Ce comportement **indigne et récurrent** flagrant a déjà été dénoncé par *FO justice* :
*** Le mépris envers les intervenants extérieurs**
*** Le manque de considération envers certains collègues**
*** Les propos inacceptables tenus à huis clos dans son bureau.**
*** Le comportement irrespectueux**

Malheureusement, la réponse de la directrice adjointe face à cette situation est lunaire. Apparemment, il ne faudrait surtout pas froisser ni toucher à l'amour-propre de cet officier.

FO Justice CP Le Havre ne tolérera plus le comportement de cet agent et exige :
*** Un rétablissement immédiat du respect, de l'aide et de l'assistance (art. R122-5 du code pénitentiaire)**
*** L'exemplarité des chefs envers leurs agents.**

Le personnel n'a pas à subir un tel comportement.

FO Justice Le Havre rappelle que le respect entre collègues est essentiel pour le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurité de tous.

SLP FO Justice CP Le Havre
Le : 05 11 2026